

Transports

Je crois que nous devrions considérer l'agriculture dans l'ensemble du contexte, du point de vue non seulement de la production, mais aussi de la transformation des produits agricoles de façon à élargir notre base industrielle et de fournir des emplois aux Canadiens de l'Ouest. Il n'existe pas de réponse toute prête comme la motion le laisse entendre. Je tiens à féliciter le député d'avoir proposé cette motion, car il doit y avoir un débat sur cette question.

J'espère qu'il se déroulera de façon rationnelle et sans que les esprits ne s'échauffent, car le tarif-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau est un sujet qui déchaîne les passions. Cependant, depuis trois ou quatre ans, les producteurs, les associations de producteurs et d'autres groupes ont tendance à étudier la question froidement. C'est un bon signe, car nous admettons tous qu'il y a là un principe fondamental. La production et la vente des céréales sont non seulement importantes pour le pays dans son ensemble, mais nous en bénéficions tous. Tout le monde reconnaît que les producteurs ont besoin d'une subvention au transport pour demeurer concurrentiels et avoir une chance raisonnable d'avoir une entreprise assez rentable pour produire des céréales non seulement en vue de la consommation intérieure mais aussi en vue de l'exportation, ce qui contribue, comme l'a dit le député de Regina-Ouest, à équilibrer notre balance des paiements.

Notre gouvernement a pris d'autres mesures qui s'inscrivent dans l'ensemble de cette motion; premièrement, nous avons essayé d'établir un esprit de collaboration et de confiance avec les centres de manutention et de transport des céréales. On a raison de dire qu'il y a eu beaucoup de récriminations pendant très longtemps. Les agriculteurs blâmaient les sociétés ferroviaires qui s'en prenaient à la Commission du blé et on critiquait aussi les travailleurs. Nous avons essayé d'harmoniser les éléments du réseau de manutention et de transport des céréales. Nous avons amené les provinces à participer et nous avons ainsi pu les convaincre qu'elles aussi avaient une responsabilité dans cette importante industrie. Résultat, la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba et même les chemins de fer ont acheté des wagons-trémies. Le CN a acheté 1 000 wagons-trémies pour le transport des grains. Le CP a commandé quelque 95 locomotives qui seront livrées avant 1981. Le CN s'est engagé à acheter environ 35 locomotives par an.

On fait beaucoup de travaux d'amélioration des voies ferrées, on les double à certains endroits, on en construit de nouvelles et on ajoute des voies d'évitement. Grâce à la nomination du Dr Horner comme coordonnateur du transport des grains, le réseau de manutention et de transport est mieux coordonné, et je pense que tous les partis à la Chambre ont approuvé et appuyé la nomination d'un coordonnateur. Son mandat n'est peut-être pas compris de la même façon par tous, mais je pense que la nomination d'un coordonnateur nous a permis de mieux coordonner et de mieux utiliser le réseau. Cela a facilité à la Commission canadienne du blé son travail de manutention et de transport des grains. Les représentants de la Commission canadienne du blé m'ont dit que les mesures prises au cours des douze derniers mois leur permettaient maintenant de se présenter avec plus d'assurance sur le marché des grains.

L'intégrité de la Commission canadienne du blé est renforcée d'autant si le réseau de transport fonctionne sans heurts et efficacement. En ce qui concerne les clients, il faut gagner leur confiance. Compte tenu des améliorations qui ont été apportées et que, j'en suis sûr, le ministre poursuivra, nous atteindrons notre objectif qui est d'exporter 23 millions de tonnes métriques de céréales cette année. Ce sera peut-être 22 millions et demi de tonnes. Nous avons fixé un objectif assez élevé, mais c'est ce qu'il faut faire pour le réaliser. Si l'on n'exporte que 22 millions et demi de tonnes métriques, je ne reprocherai certes pas au ministre des Transports, la demitonne en moins. En fait, des mesures ont été prises, et j'espère qu'il pourra y donner suite, car si nous pouvons vendre les céréales et les transporter, j'ai tout lieu de croire que les producteurs seront capables de nous les fournir.

Nous avons établi un objectif et je suis certain que le ministre et le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (le sénateur Argue) ont convenu que cet objectif de 30 millions de tonnes métriques destinées à l'exportation pour 1985 était réaliste. Compte tenu des mesures qui ont été prises et comme le ministre a au moins laissé entendre qu'il y donnera suite—je suis certain que d'autres initiatives qui seront portées à son attention, lui permettront, nous l'espérons, d'améliorer le système et d'en accroître la capacité—je suis sûr que nous pourrions atteindre ces objectifs.

Je peux assurer au ministre et à la Chambre que si tel est le cas, non seulement l'ouest du Canada en profitera mais aussi toute notre économie. Il ne faut pas oublier que lorsqu'un agriculteur produit un boisseau de céréales, il crée des emplois en Ontario et dans tout le pays, car les ouvriers agricoles travaillent ici dans les usines de l'Ontario ou d'autres régions du Canada. C'est là un élément très important. Lorsque ces céréales sont exportées, elles nous procurent les devises dont nous avons besoin et améliorent notre position commerciale. Comme le veut le vieux dicton de l'Ouest, quand l'agriculture va, tout va. J'espère que nous pourrions continuer de travailler de concert pour améliorer le système. Je ne crois pas que nous devions prendre des mesures irréflechies à court terme, mais nous pouvons évoluer et accomplir des progrès à la longue.

● (1640)

L'hon. Bud Cullen (Sarnia): Monsieur l'Orateur, il est probablement indiqué qu'un ancien ministre prenne la parole à la suite d'un autre ancien ministre. Nous sommes tous deux arrivés à la Chambre en la fameuse année 1968. Quelque trois semaines après notre élection, ou du moins après notre arrivée à la Chambre, nous nous sommes rendus à l'ONU et nous avons remis dans la bonne voie cette auguste organisation. Il nous a fallu près de deux semaines, je crois, pour que notre initiative tourne à notre avantage.

En ce qui me concerne, je suis retourné à la Chambre des communes, particulièrement pour assister à l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire, après quelque quatre ou cinq années d'absence. Pendant ces quelques années, étant donné que j'étais ministre, je n'ai pas pris part aux débats de cette heure réservée aux initiatives parlementaires. C'est là une des choses qui me manquaient beaucoup à cette époque.